



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
Jocelyne CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT
Myliène JACQUOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CFDT FONCTIONS PUBLIQUES

N°3
1^{er} février 2018

ACTION PUBLIQUE 2022

La CFDT veut des clarifications

Le Gouvernement a annoncé ses **premières pistes concernant la réforme de l'action publique ainsi qu'une prochaine concertation sur la Fonction publique et ses agents**. En matière d'action publique, seules des pistes concernant la transformation numérique ont été annoncées.

Lutte contre les inégalités, cohésion sociale et territoriale sont pour la CFDT les principes fondamentaux pour une action publique au service d'une société solidaire. L'enjeu est donc de **faire de la transformation numérique, une transition juste, pour les agents comme pour les citoyens. L'accessibilité universelle effective comme la lutte contre les fractures numériques doivent donc être les priorités de l'action publique.**

La CFDT continuera au cours des prochaines semaines, à porter ses exigences pour **un financement à la hauteur de ces ambitions.**

Pour la CFDT, l'**urgence et la nécessité d'un investissement social fort**, font douloureusement écho aux **crises de secteurs entiers confrontés à des restrictions budgétaires et des problèmes d'organisation du travail** : santé, soins aux personnes âgées, police, justice, travail social...

Pour la fonction publique, la CFDT rappelle aussi **son attente forte d'un dialogue social approfondi avec les représentants des usagers et des agents.**

Concernant l'annonce **d'une concertation à venir sur la Fonction publique** et ses agents, la CFDT y voit **une première réponse à ses demandes** : la question des rémunérations sera bien abordée dans les prochaines semaines. Toutefois, la concertation **devra déboucher sur de véritables négociations** qui ne pourront en aucun cas se substituer à la mise en œuvre des mesures actées par **PPCR, déjà reportées d'un an** par le Gouvernement.

Par ailleurs, **la CFDT s'opposera à des mesures qui mettraient en cause la structure des rémunérations en la déséquilibrant par une augmentation excessive de la part individuelle.** Sur l'élargissement du recours au contrat, la CFDT tient à rappeler que près d'un million de contractuels concourent d'ores et déjà à l'accomplissement des missions de la Fonction publique. **Pour autant, emploi contractuel et emploi statutaire ne sont pas systématiquement substituables au regard des obligations de service public.** La CFDT demande donc des clarifications.

Sur l'ensemble des sujets, **la CFDT attend de rencontrer maintenant le Gouvernement** afin que s'ouvrent des concertations, et des négociations, sur la base d'un **dialogue social réel et transparent** et dont **les objectifs soient enfin plus ambitieux que la simple réduction des coûts et du nombre de fonctionnaires.**

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cdfd.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante